



L 'association locataire:sous locataire en difficulte

Par **ihleme**, le **28/01/2008** à **09:29**

une association pour le droit au logement porte plainte contre son sous locataire
rmistes!!!!une plainte a ete depose par le proprietaire contre l 'association et cette derniere
porte plainte contre mon ami locataire et deux autres personnes occupants l immeuble.mon
ami a toujours honore ses loyers .que faire ?merci de comprendre l urgent de ma demarche
.je trouve cela aberant qu'une association loi 1901 porte plainte contre des gens en
difficultes.aidez le!svp.merci de votre aide et de vos conseils .a tres vite